



Sommaire

AE et AD agences tous risques !	1
Formations virtuelles et immeubles à vendre	2
Pendant le Covid, les ASC continuent !	2

AE et AD agences tous risques !

✓ votes

Adaptation des flux en centre-ville

- ✓ La direction de l'ADSO souhaite se caler aux soi-disant nouvelles habitudes de consommation des clients.
- ✓ Pour elle, cela signifie que les boutiques des centres villes restent fermées le lundi, et entre midi et 14H.
- ✓ Malgré les avis défavorables de la CSSCT et de la commission « Projets, Economie et évolution des marchés », la direction persiste à vouloir imposer à tous les conseillers des boutiques cette nouvelle organisation le plus vite possible !
- ✓ Les avantages vus de la direction : 2 jours de repos consécutifs, meilleure gestion de la boutique, meilleure cohésion d'équipe et une semaine de 5 jours travaillés consécutivement
- ✓ Les élus du CSE ont alerté sur les dangers pour le Chiffre d'Affaires, sur la PVV des vendeurs, sur la pérennité des boutiques, sur la crainte d'une forte affluence le mardi, de ne faire que des fermetures (heures tardives), et l'impossibilité d'avoir plus d'un mercredi par mois
- ✓ Comprenant qu'il y a un risque à confondre vitesse et précipitation, la direction accepte finalement de repousser le vote à janvier prochain et d'étaler le projet dans le temps.
- ✓ Fin T1 2021, d'abord ces 8 boutiques : Cognac, Langon, Marmande, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat et Tulle
- ✓ Puis Bayonne, Châtellerauld et Limoges : concertation à continuer, pour mise en œuvre au T2
- ✓ Enfin pour Agen, la TGB, et intendance : déploiement au S2

L'Agence entreprise en chantier

- ✓ L'organisation de l'adressage des clients Entreprise est en pleine reconfiguration. La direction laisse le pilotage de ce chantier se faire au niveau national, sans permettre aux élus de la DOGSO de s'exprimer.
- ✓ Les conséquences en matière de PVV, de refonte des portefeuilles et de recomposition des périmètres géographiques sont pourtant nombreuses.

- ✓ Plus encore, le devenir de toutes les particularités locales reste sans réponse : Expérimentation en cours de l'équipe de vente sédentaire à l'AESO, Expérimentation OPTICS à l'AEOC, les campagnes Pro active de l'équipe d'Activa, etc etc ...
- ✓ Notre demande de CSE extraordinaire sur ce sujet a été rejetée par la direction, qui ne reconnaît que le CSE Central comme seul interlocuteur valable !



Analyse de la CFE-CGC

Par 2 fois lors des séances du dernier CSE, la direction s'est affranchie des décisions pourtant votées à l'unanimité des élus. Manifestement, l'entreprise souhaite passer en force sur ces sujets sensibles que sont le devenir des *Agence Distribution* et *Agence Entreprise*. La CFE-CGC déplore cet appauvrissement du dialogue social, et s'inquiète par avance de la manière dont les chantiers en cours ou à venir vont être conduits : fusion SCO/UAT, intégration de l'activité pilotage THD des UPR, réorganisation de la CA UI OC, accord télétravail.... Nous restons néanmoins vigilants et combatifs pour défendre les intérêts et les acquis des salariés sans nous laisser intimider.

Déclaration préalable

Formations virtuelles et immeubles à vendre

- ✓ informations

Plan de Schéma Directeur Immobilier 2020/2023

- ✓ la chasse aux m2 jugés superflus se poursuit de plus belle
- ✓ l'inventaire des sites sur lesquels des économies pourraient avoir lieu en vendant les immeubles qu'Orange possède ou en résiliant les baux quand nous ne sommes que locataires s'intensifie, unité par unité.
- ✓ Le seul critère est bien financier, la prise en compte de l'aménagement du territoire ou le maintien d'activité au plus proche des salariés n'étant pas considéré comme prioritaire
- ✓ Point positif cependant, l'exercice permet d'envisager aussi les travaux de rafraîchissement ou de rénovation utiles
- ✓ Le regroupement des salariés sur un seul site par ville est la tendance envisagée, comme par exemple sur Nîmes, Pessac, Pau, le BAB, Angoulême, Poitiers et La Rochelle

Formation en 2021 : apprendre et ...oublier !

- ✓ L'année 2021 verra s'amplifier la part du virtuel : 55% en présentiel contre 95% en 2019 et 45% en distanciel contre 5% en 2019 !

Pendant le Covid, les ASC continuent !

- ✓ Information

Des règles URSAFF mal comprises ?

- ✓ Le bureau du CSE comprend les règles URSAFF, applicables au CSE en matière de prestations, de la manière suivante :
 - Obligation de produire une facture originelle (c'est-à-dire en format papier).
 - Remboursement à événement échoué.
- ✓ Cette interprétation nous paraît inconcevable à l'heure du tout digital et elle confère, inutilement, un caractère administratif au CSE.
- ✓ Les élus CFE-CGC ont voté *une demande de rescrit* c'est-à-dire une demande de confirmation ou infirmation officielle de la part de cet organisme pour nous permettre de simplifier toutes ces procédures. A suivre donc ...

Le report des chèques CESU

- ✓ Sur le modèle du report du panier liberté, les élus CFE-CGC ont proposé de permettre le report des Chèques CESU

- ✓ Mais on nous rassure, ce sera efficace : on utilisera des outils comme le e-learning ou encore *klaxoon* ! si si
- ✓ C'est tout bénéfique pour l'entreprise qui trouve encore une bonne façon de réaliser des économies sur les frais de formateurs et de déplacements des stagiaires.

Analyse de la CFE-CGC

L'entreprise justifie « l'optimisation des surfaces » (la vente des bâtiments donc) par la baisse des effectifs, eux même justifiés par la baisse des flux clients et des activités en général. La CFE-CGC déplore cette politique résignée d'adaptation de l'activité aux effectifs et nous prônons exactement l'inverse : adapter les effectifs à nos ambitions, à notre politique, à notre stratégie.

Et donc embaucher plutôt que sous-traiter.

Quant à la formation, c'est le nerf de la guerre pour garder des salariés motivés, efficaces, pertinents et aptes à porter haut les couleurs d'Orange. Las ! On va miser sur l'auto-formation seul face à son écran, sans aucune interactivité, pour développer ses «soft skills» (le grand mot à la mode). Sans compter que les formations en 2021 seront exclues pour certains (Managers, Nomades...) ou en baisse drastique (service client).

handicap non utilisés en 2020 sur le quota individuel de 2021.

- ✓ Cela a été massivement rejeté par toutes les autres organisations syndicales ! -> On va réitérer au prochain CSE jusqu'à obtenir gain de cause.

Infos covid.....infos covid.....infos covid.....

- ✓ Pas d'espace de co-working sur les sites.
- ✓ Les salariés ne supportant plus le télétravail (TT) doivent se signaler à leur manager et à la médecine du travail pour soutien psychologique.
- ✓ Pas d'ASA garde d'enfants même pendant la période de vacances scolaires.
- ✓ Indemnité de 15 € mensuel en cas de TT.
- ✓ Les salariés obligés de travailler sur site bénéficieront de la subvention repas de 5.50€ au même titre que les télétravailleurs.
- ✓ Les conseillers en AD verront leurs objectifs revus à la baisse pour le mois de décembre, mais pas de PVV moyenne en novembre.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Jérôme WARTEL

- Emilie GALL
- Farid BENALI
- Valérie VINCENT
- Farida MILCENT

Représentant Syndical

- François KANY



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

